



TOUS ENSEMBLE POUR UN 1^{ER} MAI DE LUTTES CONTRE LA RÉGRESSION SOCIALE, POUR LA DÉFENSE DE NOS RÉGIMES DE RETRAITES

Attaques gouvernementales et patronales contre les retraites, suppressions d'emploi, difficultés à trouver un travail, accroissement de la précarité, conditions de travail dégradées, salaires qui stagnent, préoccupent les salariés qui ne doivent compter que sur eux mêmes et sur leurs mobilisations pour se faire entendre.

Les suppressions d'emplois publics ainsi que les réorganisations forcées décidées dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) provoquent une dégradation des conditions de travail et des difficultés grandissantes pour assurer les missions de service public. Il faut stopper cette politique aveugle de suppressions d'emploi et de recours aux emplois précaires.

Le premier Mai est l'occasion de dire non à cette politique qui dessert l'immense majorité des citoyens !

Améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités

Dans les branches, les entreprises, la fonction publique, les négociations salariales doivent assurer le maintien du pouvoir d'achat et la réduction des inégalités. Les mesures sociales pour faire face à la crise doivent être financées par la suppression du bouclier fiscal, la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires et la création d'une tranche d'impôt supplémentaire pour les hauts revenus.

L'avenir de nos régimes de retraites, un combat décisif

La soi disant « réforme des retraites » n'a qu'un but : rogner sur nos droits actuels et dégrader de manière irréversible le système par répartition pour que nos enfants ne puissent plus en profiter ! Toutes les dernières réformes (1993, 2003, 2007, etc.) ont pesé en ce sens. Les projections chiffrées du Comité d'Orientation des retraites (COR) sont totalement fantaisistes. Alors même que les exonérations de cotisations dont bénéficie le patronat sont largement supérieures au 'déficit' annoncé des régimes de retraite, le rapport du COR est un instrument de propagande pour nous faire avaler l'inéluctabilité de cette contre-réforme. Elle suscite une légitime inquiétude chez les salariés qui y voient une régression sociale considérable.

Nous allons devoir nous battre tous ensemble public/privé pour maintenir la pérennité du système par répartition et en corriger les inégalités. Ni l'agenda, ni les bases de départ de la 'concertation' proposée aujourd'hui ne visent à consolider les droits et le système de retraites par répartition, mais à les liquider. Ce que le gouvernement vise à imposer, c'est le recul de l'âge légal de départ à la retraite, l'allongement de la durée de cotisation, la remise en cause des régimes spéciaux, notamment du Code des Pensions pour les fonctionnaires, et du mode de calcul de notre pension... Toutes mesures qui ne peuvent conduire qu'à une chose: **baissier massivement les pensions !** Ceci est inacceptable ! Nombreuses sont les organisations syndicales à le dire.

Le 1^{er} mai avec tous les travailleurs disons haut et fort au gouvernement que ce que nous voulons c'est un avenir meilleur, pas des retraites amoindries, pas un service public affaibli par d'incessantes et insupportables suppressions d'emplois et une précarisation galopante.

La CGT-INRA rappelle ses revendications en matières de retraite

Non à tout allongement de la durée de cotisation

- ▶ pour le maintien à 60 ans de l'âge légal de départ à la retraite,
- ▶ pour le maintien et l'amélioration du code des pensions et de toutes ses dispositions,
- ▶ pour le maintien du calcul sur les 6 derniers mois dans le public et retour aux 10 meilleures années dans le privé,
- ▶ pour l'abrogation de la loi Balladur de 1993 et de la loi Fillon de 2003 ; retour aux 37.5 annuités pour une retraite à taux plein pour tous, public- privé.

Pour en savoir plus sur notre analyse et nos arguments, lisez notre 4 pages « *Retraites : comment le gouvernement vous trompe...* »

A l'INRA, pour un départ à 60 ans après une carrière de 37,5 ans, la retraite nette d'un Adjoint Technique était de 1.380 euros / mois avec les règles d'avant 2003. Après la contre-réforme Fillon de 2003 et l'allongement de la durée de cotisations, la retraite n'est plus que de 1.042 euros soit une baisse de 24,5%. Et si on passait aux 25 meilleures années (au lieu des 6 derniers mois), elle tomberait à 919 euros, soit une chute de 33,4%. Et pour un Ingénieur d'Etudes, toujours à 60 ans et après 37,5 ans de carrière, la chute serait de 37,5% !

Les reculs envisagés sont inacceptables !
TOUS DANS LA RUE LE 1^{ER} MAI !

Appels des organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, UNSA, SOLIDAIRES - Manifestations

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole

Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr

Document réalisé le 26/04/10 consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>